

Immo Moury s.c.a.
Rue des Anglais 6A
B - 4000 Liège

Tél. 00 32 (04) 221 03 10
Fax 00 32 (04) 221 53 10
www.immomoury.com
info@immomoury.com

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 14 SEPTEMBRE 2021

Bureau

La séance est ouverte à 14 heures 00, sous la présidence de Monsieur Michel Foret, administrateur de Moury Management s.a., Gérant.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia Laschet, Directeur financier.

L'assemblée choisit comme scrutateurs, Madame Danielle Coune et Monsieur Joseph Robyns.

Composition de l'assemblée

A/ Actionnaires

Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste des présences ci-annexée, signée par chacun d'eux ou leurs mandataires avant l'ouverture de la séance.

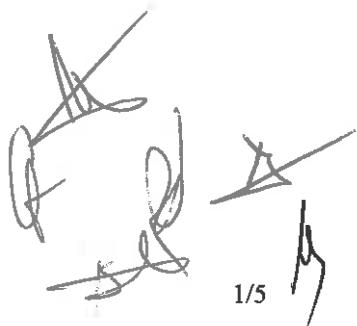
La liste des présences est arrêtée et signée par les membres du bureau.

Les procurations mentionnées dans la liste des présences restent ci-annexées.

B/ Administrateurs et commissaire

Sont également présents ou représentés le Gérant de la société et le commissaire de la société, à savoir :

- Moury Management s.a., représentée par
 - Monsieur Gilles-Olivier Moury
 - Madame Christelle Goffin
 - Monsieur Michel Foret
 - Madame Danielle Coune
- Deloitte, représentée par Monsieur Benjamin Henrion



1/5

C/ Invités

Sont invités à l'assemblée :

- Madame Sonia Laschet, Directeur financier

Exposé du président

- ***Le président expose que :***

I. – La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU GERANT SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2021

2. RAPPORT DE REMUNERATION DU GERANT AU 31 MARS 2021

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du gérant au 31 mars 2021.

3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2021

4. COMPTES ANNUELS

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 mars 2021, en ce compris l'attribution d'un dividende brut de € 1,8000 par action.

5. DECHARGE AU GERANT

Proposition de décision : L'assemblée générale donne décharge au gérant pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2020-2021.

6. DECHARGE AU COMMISSAIRE

Proposition de décision : L'assemblée générale donne décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2020-2021.

7. FIXATION DES HONORAIRES DU GERANT POUR L'EXERCICE 2021-2022

Proposition de décision : L'assemblée générale décide de fixer les honoraires du gérant à 75.000 €.

8. DIVERS

II. – Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces publiées dans :

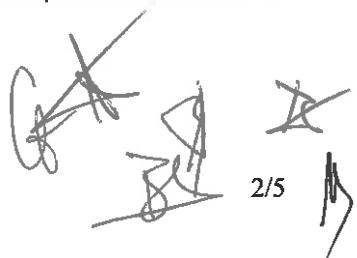
1. Le Moniteur belge du 13 aout 2021 (20211702426)

2. Sur le site internet de L'Echo depuis le 13 aout 2021

Le président dépose les numéros justificatifs sur le bureau.

Des lettres missives, contenant l'ordre du jour, ont en outre été adressées, trente jours avant l'assemblée, aux actionnaires en nom, aux gérants et au commissaire; il ne doit pas être justifié de l'accomplissement de cette formalité.

Ilbis. – Il existe actuellement 463.154 actions, sans désignation de valeur nominale. Il résulte de la liste des présences que sur un total de 463.154 actions, 304.546 actions sont représentées. La présente assemblée peut donc délibérer et statuer valablement sur l'ordre du jour.


2/5

III. – Pour assister à l'assemblée, les actionnaires se sont conformés à l'article 22 des statuts, relatif aux formalités d'admission à l'assemblée.

IIIbis. – Quinze jours avant l'assemblée générale, les actionnaires ont pu prendre connaissance, au siège social, des comptes annuels ainsi que des pièces et rapports dont question à l'article 7 :148 du Code des sociétés et associations.

IV. – Chaque action donne droit à une voix.

V. – Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé du président, après vérification par les scrutateurs, est reconnu exact par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU GERANT SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2021

Madame Sonia Laschet donne lecture du rapport de gestion sur l'exercice clôturé le 31 mars 2021.
Ce rapport ne donne lieu à aucune observation de la part de l'assemblée.

Un exemplaire de ce rapport restera ci-annexé.

2. APPROBATION DU RAPPORT DE REMUNERATION DU GERANT AU 31 MARS 2021

Madame Sonia Laschet donne lecture du rapport de rémunération sur l'exercice clôturé le 31 mars 2021.
Ce rapport ne donne lieu à aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision : l'assemblée approuve ce rapport à l'unanimité.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 304.546 actions, représentant 65,75% du capital social.

Voix Pour : 304.546 voix

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Un exemplaire de ce rapport restera ci-annexé.



3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES AU 31 MARS 2021

Ce rapport ne donne lieu à aucune observation de la part de l'assemblée.

Un exemplaire de ce rapport restera ci-annexé.

4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée examine les comptes annuels de la Société Immobilière Réglementée Immo Moury sca de l'exercice clôturé le 31 mars 2021.

Le président déclare en conséquence que le dividende brut par action de 1,80000 EUR, soit net 1,35000 EUR sera payable à partir du 18 octobre 2021.

Décision: l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels et l'affectation du résultat.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 304.546 actions, représentant 65,75% du capital social.

Voix Pour : 304.546 voix

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

5. DÉCHARGE AU GERANT

Décision: L'assemblée, par un vote spécial (et à l'unanimité), donne décharge au Gérant pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2020-2021, à savoir Moury Management s.a.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 304.546 actions, représentant 65,75% du capital social.

Voix Pour : 304.546 voix

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Handwritten signatures and initials are present in the bottom right corner of the document. The signatures include a large 'X' at the top, followed by initials 'G', 'S', 'D', and 'J'.

6. DECHARGE AU COMMISSAIRE

Décision: L'assemblée, par un vote spécial (et à l'unanimité), donne décharge au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2020-2021, à savoir Deloitte, représentée par Monsieur Benjamin Henrion.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 304.546 actions, représentant 65,75% du capital social.

Voix Pour : 304.546 voix

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

7. FIXATION DES HONORAIRES DU GERANT POUR L'EXERCICE 2021-2022

Décision : L'assemblée générale décide de fixer les honoraires du gérant à 75.000 € pour l'exercice 2021-2022.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 304.546 actions, représentant 65,75% du capital social.

Voix Pour : 304.546 voix

Voix Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

8. DIVERS

Sans objet.

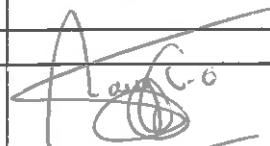
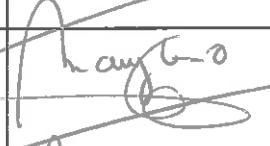
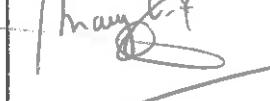
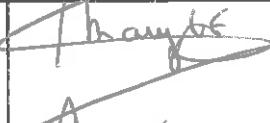
Clôture

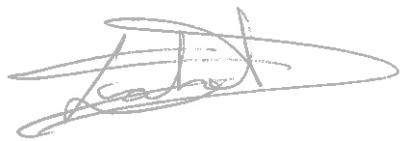
La séance est levée à 15 heures.

Le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau (les administrateurs du gérant et le commissaire) et les actionnaires (qui en ont exprimé le désir) ont signé.

SCA IMMO MOURY
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14/09/2021
LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTEES

Noms et domicile	Nombre d'actions	
Monsieur Geoffroy HORION 11 Bd du Jardin Exotique - MC 98000 Monaco Représenté par Monsieur GILLES-OLIVIER MOURY - Procuration	123.062	
Madame Anne-Christelle HORION Hansez 36 – 4877 OLNE Représentée par Monsieur GILLES-OLIVIER MOURY - Procuration	123.093	
S.A. SARI FINANCE Avenue du Gui 40, 1180 UCCL Représentée par Monsieur GILLES-OLIVIER MOURY - Procuration	57.340	
S.A. MOURY MANAGEMENT Rue des Anglais 6A, 4430 Ans Représenté par Messieurs GILLES-OLIVIER MOURY et MICHEL FORET	1.000	
S.R.L. G4 FINANCE Voie de Liège Représenté par Monsieur GILLES-OLIVIER MOURY	1	
Monsieur Joseph Robyns, Auwerikstraat 7 à 9667 Horebeke	50	
TOTAL	304.546	

LE SECRETAIRE

LES SCRUTATEURS
